

Madame, Monsieur,

Veillez trouver ci-dessous la procédure pour la réinscription de votre enfant au lycée :

Quand et Comment ?

- En venant au lycée le :

17 Juin 2024
1STMG1 à 15h00
1STMG2 à 15h15
1STMG3 à 15h30
1STMG4 à 15h45

La présence de l'élève est obligatoire

Documents à apporter

- Fiche de renseignements (dossier élèves) – **Corrigée en rouge et signée des responsables légaux.**
- Fiche des Choix d'Enseignements – **Signée des responsables légaux avec photo récente agrafée.**
- Fiche Dépôt de signature.
- Lettre de motivation pour l'option EPS et la section Euro (**pour les nouveaux postulants**).
- Fiche Intendance – **Signée des responsables légaux.**
- Fiche infirmerie – **Signée des responsables légaux AU VERSO.**
- COPIE DES FACTURES DES TELEPHONES PORTABLES (**numéro apparent**) au nom des responsables légaux (pas de facture EDF ou quittance de loyer).
Pour les nouveaux élèves : photocopies
 - Vaccins figurant sur le carnet de santé (**pour les nouveaux élèves**).
 - Pièce d'identité de l'élève (**pour les nouveaux élèves**).
 - Livret de famille (**pour les nouveaux élèves**).
 - Bulletins scolaires de l'année 2023-2024 (**pour les nouveaux élèves**).

Intendance :

- Attestation de restauration scolaire fourni par la CAF (**pour les élèves demi-pensionnaires**).
- Chèque de 30€ pour les élèves demi-pensionnaires (ordre : Agent comptable du lycée Jean Zay).
- Avis d'octroi de bourse (**pour les élèves boursiers**).
- Un Relevé d'Identité Bancaire (RIB) au nom des parents.

- Formulaire Imagine'R (transport urbain) si besoin.

Attention !!

- Tout dossier incomplet sera refusé.
- Si vous laissez passer le délai d'inscription, la place sera considérée comme vacante. En cas d'empêchement merci de prévenir immédiatement le lycée.
- AUCUNE PHOTOCOPIE NE SERA EFFECTUEE SUR PLACE**

Les personnels du lycée demeurent à votre disposition pour toute information, tout conseil personnel, toute aide éventuelle.